



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné aux contribuables de la Municipalité de La Bostonnais que conformément à l'article 954 du Code municipal, le budget 2015 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 seront adoptés lors d'une séance extraordinaire du Conseil qui se tiendra à la salle des délibérations du bureau municipal au 15 rue de l'Église le **14 JANVIER 2015 à 19h00**.

Lors de cette session, les délibérations du Conseil et la période de question porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Bostonnais ce 5^{ème} jour du mois de janvier deux mille quinze.

Avis public est donné à tous les résidents de La Bostonnais que la tenue des assemblées publique aura lieu :

Mardi	le	13	janvier	2015
Mardi	le	10	février	2015
Mardi	le	10	mars	2015
Mardi	le	14	avril	2015
Mardi	le	12	mai	2015
Mardi	le	9	juin	2015
Mardi	le	14	juillet	2015
Mardi	le	11	août	2015
Mardi	le	8	septembre	2015
Mardi	le	13	octobre	2015
Mardi	le	10	novembre	2015
Mardi	le	8	décembre	2015

Josée Cloutier
Directrice générale